

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 47 (1997)

Heft: 3: Archivistik in der Schweiz = L'archivistique en Suisse

Artikel: La sauvegarde des archives des entreprises privées

Autor: Barrelet, Jean-Marc

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-81192>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La sauvegarde des archives des entreprises privées

Jean-Marc Barrelet

Zusammenfassung

Die Unternehmensgeschichte ist in Europa eine relativ junge Disziplin. Darum haben sich Historiker und Archivisten einerseits und Unternehmen andererseits lange Zeit um die Unternehmensarchive gekümmert. Inzwischen hat sich diese Haltung verändert. Gerade die jüngste Debatte um die «nachrichtenlosen» Vermögen und den Handel mit NS-Gold hat die Bedeutung solcher Archive wieder sichtbar gemacht. Im Bestreben, diesen wichtigen Teil unseres Kulturgutes zu sichern, hat die schweizerische Archivarenvereinigung eine spezielle Arbeitsgruppe geschaffen. Ihre Aufgabe ist nicht nur diejenige einer Bestandesaufnahme, was bei der Vielzahl von Klein- und Mittelbetriebe und wegen der föderalistischen Struktur zusätzlich schwierig ist, sondern auch die einer Sensibilisierung der involvierten Personen für die Wichtigkeit dieser Dokumente.

Depuis plusieurs années, archivistes et historiens se préoccupent du sort des archives des entreprises privées, des documents produits par les ateliers, les fabriques petites ou grandes, les bureaux, les banques ou les assurances. Il n'a pas fallu attendre les affaires des fonds en déshérence, de l'or nazi ou du commerce avec le Troisième Reich pour attirer leur attention sur la valeur historique de tels documents. Les historiens savent bien que les archives constituent la base essentielle de toute analyse de la société et de son économie. Et il serait temps, à la lumière des faits récents, que les entrepreneurs eux-mêmes prennent conscience que l'avenir de leur société se prépare aussi dans sa propre histoire.

Il est vrai qu'en Suisse nous n'avons pas une longue tradition d'histoire industrielle et les études sur les entreprises sont récentes et demeurent relativement rares; les firmes elles-mêmes ne cultivent que rarement une culture historique et n'ont recours à leurs archives que lors d'anniversaires et de jubilés. En Suisse romande François Jequier fait figure de pionnier

lorsqu'il publie sa thèse sur la *Fleurier Watch Co SA* en 1972¹. Cette monographie d'une affaire familiale put voir le jour grâce aux archives familiales soigneusement conservées par un membre de la famille Jequier, qui avait été employé toute sa vie dans la firme horlogère.

Quelques expériences étrangères

C'est aux Etats-Unis que l'histoire des entreprises, la *Business history*, connaît un essor remarquable depuis les années 1920². Les relations particulières entre les entreprises et les universités ont naturellement favorisé un rapprochement entre historiens, archivistes et entrepreneurs. Une Business Archivists Association (dépendante de la Society of American Archivists) est représentée dans les principales firmes américaines qui font souvent appel à des archivistes-historiens spécialisés. Dès les années 50, des entreprises aussi prestigieuses que Procter and Gamble, Ford, Firestone ont engagé des chercheurs extérieurs à leur société. Par ailleurs, la Business History Conference, constituée d'universitaires indépendants, participe à toute l'opération en offrant un service de conseils.

Dans les pays industrialisés d'Europe, particulièrement en Allemagne, cette histoire est née plus récemment, ainsi, la Stiftungwirtschaftsarchiv de Baden-Württemberg, fondée en 1980 à l'initiative de la Chambre du commerce et de l'industrie du Land et de l'Université de Hohenheim, conserve et met à disposition des chercheurs quelque 4500 mètres linéaires d'archives déposées par les entreprises privées. Les firmes peuvent y déposer gratuitement leurs documents qui sont conservés dans des conditions optimales. Malheureusement les responsables allemands doivent aussi constater que bien des archives ont été détruites par les guerres ou simplement par les destructions provoquées par le manque de place. La fondation fait d'ailleurs remarquer que les firmes manifestent peu d'intérêt pour leurs anciens documents («Leider muss man immer wieder feststellen, dass Firmen den historischen Wert alter Registraturen nicht erkennen. Oftmals liegen vergessen auf Dachböden oder in Kellern völlig ungeordnet und vom Verlust bedroht wertvolle historische Zeugnisse der Wirtschaftsentwicklung.»)

En France, à la suite des travaux de Bertrand Gille³, Maurice Hamon, archiviste de Saint-Gobain depuis 1974, véritable pionnier en la matière, a

1 François Jequier: *Une entreprise horlogère du Val-de-Travers: Fleurier Watch Co SA. De l'atelier familial du XIX^e aux concentrations du XX^e siècle*, Neuchâtel, 1972.

2 La *Business history* est enseignée à Harvard depuis 1927.

3 Bertrand Gille: *Les archives d'entreprises*, dans *L'état sommaire des archives d'entreprises conservées aux Archives nationales*, tome I, Paris, 1958.

organisé le premier colloque sur l'histoire des entreprises en 1985⁴, où il fut démontré l'utilité de l'histoire pour les entreprises. Cette stratégie est d'ailleurs soutenue par les grands groupes industriels français et, tradition colbertiste oblige, le Ministère des finances. Les monographies sur les grandes entreprises françaises sont ainsi devenues un des fleurons de l'historiographie économique française.

Et à côté des Archives nationales qui collectent aussi des fonds d'entreprises, des institutions régionales se sont développées, comme le Centre Rhénan d'Archives et de Recherches Economiques (CERARE), fondé par Florence Ott, à Mulhouse, au début des années 1980⁵. Ces expériences locales méritent d'être soutenues, parce que la proximité de ces centres par rapport aux entreprises favorise une meilleure compréhension entre archivistes, chercheurs et patrons. Le CERARE s'est ainsi spécialisé dans le sauvetage d'archives et abrite déjà plusieurs fonds, dont celui de la firme Panhard Levassor.

La situation en Suisse

Dans notre pays le Schweizerisches Wirtschaftsarchiv de Bâle joue un rôle capital dans la conservation et la mise à disposition du public de documents concernant plus de 450 firmes et associations. Mais le dépôt des fonds n'est naturellement pas obligatoire et dépend du bon vouloir des entrepreneurs; beaucoup de documents déposés relèvent plus d'un centre de documentation que d'un véritable dépôt d'archives. La fondation bâloise constitue néanmoins un passage obligé pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire économique et sociale de la Suisse.

La difficulté de collecter ces archives privées s'explique par différents facteurs. Le fédéralisme, le manque d'intérêt, pendant longtemps, pour l'histoire des entreprises et des entrepreneurs, mais aussi la structure et la conjoncture de notre économie n'ont pas contribué à la protection de ce patrimoine. L'industrie suisse se caractérise par le foisonnement des petites et moyennes entreprises, souvent de taille très modeste et à caractère familial prononcé. Leur gestion est parfois rétrograde, peu perméable aux innovations. Entreprises fragiles, mouvantes, elles sont appelées souvent à disparaître ou à subir de profondes mutations à la moindre secousse économique. Lors de chaque changement de direction, «on fait le ménage» et les

4 Maurice Hamon, Felix Torres: *Mémoire d'avenir. L'histoire dans l'entreprise*, Économica, octobre 1987.

5 Florence Ott: «Le Centre Rhénan d'Archives et de Recherches Économiques: une première expérience à Mulhouse», dans *Bulletin historique de la Ville de Mulhouse*, 3, 1987.

archives, qui sont alors considérées plus comme un obstacle au développement et à la rénovation, sont détruites.

Le recensement des entreprises de 1985 montre que 87 établissements seulement occupaient plus de 1000 personnes (dont 30 dans le canton de Zurich). Sur les 304 619 entreprises recensées dans les secteurs secondaire et tertiaire, 60% occupaient 1–3 personnes; 1% plus de 100. Ces chiffres caractérisent l'inférieure variété de notre tissu économique. Cela explique aussi pourquoi peu d'entreprises suisses possèdent une infrastructure bureaucratique suffisamment étayée pour assurer un service d'archivage et de documentation efficace et de qualité. Une relation efficace entre des services d'archives publics et les entreprises est difficile à établir dans ces conditions. En effet, seules les très grandes entreprises, souvent des multinationales, disposent d'un service d'archivage digne de ce nom. Encore faut-il que sa valeur culturelle soit reconnue et que l'archiviste ne soit pas ravalé au simple rang de gestionnaire de papiers à détruire.

Les nouvelles méthodes de gestion, les bureaux «sans papier» ainsi que les dispositions légales qui n'obligent pas les entrepreneurs à conserver leurs documents au-delà de la limite de 10 ans facilitent encore la disparition rapide et inexorable de documents pourtant essentiels pour la mémoire collective. La conservation sur microfilm, si elle peut être recommandée, ne devrait pas devenir un alibi pour cesser de conserver le papier.

Que sont les archives des entreprises?

Tout malentendu doit être levé d'emblée: la collection complète des rapports annuels, d'affiches publicitaires ou des catalogues de vente d'une firme ne constitue pas un ensemble cohérent et continu qui mérite le nom d'archives. De même que les archives judiciaires (en cas de faillite par exemple) qui seraient ensuite versées dans un dépôt public ne forment pas non plus un ensemble archivistique, même si ces documents revêtent un intérêt certain pour l'historien.

Pour représenter toute l'histoire, toute l'identité d'une fabrique ou d'une banque, d'une coopérative ou d'une association professionnelle, les archives doivent former un tout cohérent, de la naissance à la mort de la firme. François Jequier a d'ailleurs comparé les archives des entreprises – domaine qu'il connaît particulièrement bien – aux archives familiales:

«L'entreprise apparaît comme une activité économique, combinant travail, ressources naturelles et production en vue d'obtenir un profit. Juridiquement, l'entreprise est une personne morale que l'on peut comparer à une personne physique qui naît, grandit, se développe et quelquefois meurt. Ses crises de croissance et de décroissance peuvent amener la firme à se marier, enfanter, divorcer et même se suicider.»

der. Dans toutes les phases de son activité, l'entreprise produit des documents qui sont conservés momentanément selon les législations et qui parfois échappent au pilon. Les archives d'entreprises apparaissent ainsi comme l'ensemble des documents reçus ou constitués par une société durant son existence. Elles varient en fonction de la nature ce l'entreprise comme le montre l'état des sources de quelques ouvrages classiques.»⁶

Une campagne de sensibilisation

En 1994, l'Association des archivistes suisses (AAS) a constitué un groupe de travail composé d'archivistes du secteur public et privé et de chercheurs scientifiques afin de proposer des solutions pour améliorer la situation. Ce groupe a entrepris une étude en vue de sensibiliser tous les milieux concernés. La sauvegarde des archives des entreprises implique plusieurs acteurs: archivistes, entrepreneurs et utilisateurs qui peuvent agir dans cette perspective.

Parce qu'elles sont souvent encombrantes, mal classées et mal conditionnées, la collecte et la conservation des archives d'entreprises rebutent les conservateurs des archives publiques dont ce n'est pas la tâche première. Beaucoup d'archivistes rechignent donc à intervenir dans un secteur qui ne leur est pas familier et dans lequel ils ont parfois de la peine à s'introduire.

Soulignons toutefois que les archives publiques en Suisse, qu'elles soient cantonales ou communales, conservent des fonds d'importance primordiale. Sans toujours avoir pratiqué une politique active de récolte de fonds, les archivistes ont accueilli dans leurs dépôts des documents prestigieux pour l'histoire de leur ville ou de leur canton. Certains de ces fonds, récoltés un peu «par hasard», ont permis des recherches fondamentales et originales en histoire économique. C'est le cas notamment des travaux de Pierre Caspard effectués à partir du fonds de la Fabrique neuve de Cortaillod conservé aux Archives de l'Etat de Neuchâtel⁷.

D'autres cas de figure existent aussi, car il arrive que les archivistes interviennent activement pour la sauvegarde de fonds lors de fermetures, de faillites ou de fusions d'entreprises. Ils estiment alors que ces fonds sont d'un intérêt important pour le patrimoine de leur ville ou canton. Les Archives de la Ville de Genève ont pu très récemment accueillir les documents de l'entreprise Sécheron et, par une exposition, sensibiliser la popu-

6 François Jequier: «Les archives d'entreprises: ce que l'historien désire obtenir», *Bulletin de l'Association des archivistes suisses*, N° 28, mai 1977.

7 Pierre Caspard: *La Fabrique-Neuve de Cortaillod, 1752–1854. Entreprise et profit pendant la révolution industrielle*, Paris et Fribourg, 1979.

lation sur la valeur de ce patrimoine. A Genève toujours, une Fondation pour la sauvegarde des archives d'entreprises genevoises est en gestation.

Il convient donc, dans un premier temps, de persuader les archivistes eux-mêmes de la valeur de ce patrimoine et de les inciter à mener une politique active auprès des entreprises qu'ils connaissent et des Chambres du commerce et de l'industrie de leur région. Cette sensibilisation pourra se faire en attirant l'attention et des entreprises et des archives publiques de la nécessité de mener une politique commune. L'archiviste n'intervient que pour conseiller, fournir un plan de classement, donner des indication sur les conditions de conservation, voire avisser sur les règles de consultation. Il doit naturellement assurer les entreprises de la parfaite confidentialité de l'opération, veiller à fixer les règles de consultation. C'est une tâche qui demande de la diplomatie pour vaincre les réticences réciproques.

Faute de moyens en locaux et en personnel, les archives publiques ne peuvent accueillir tous les fonds privés. Ils ne peuvent le faire qu'en cas d'urgence, comme ce fut le cas récemment à Neuchâtel avec les archives de Suchard ou de Dubied, parce que les firmes fermaient définitivement leurs portes et que leurs archives représentaient un patrimoine historique de première importance. Dans la majorité des cas, les archives devraient rester dans l'entreprise, sur le lieu-même de leur production.

Il est de la responsabilité des historiens et des archivistes de faire comprendre aux entrepreneurs qu'une gestion rationnelle de leurs archives favorise des économies en locaux et en personnel. Un accès rapide aux documents est un gain de temps important pour les services. Retrouver facilement et rapidement un document n'est qu'un aspect du problème, les archives sont aussi une source de profit pour les entreprises qui savent les utiliser dans leurs opérations de marketing. Les archives représentent alors un capital important car elles témoignent du sérieux de l'entreprise, de la fiabilité d'un produit, de l'expérience et de la tradition d'un savoir-faire.

Comme le note Isabelle Guérin-Brot: «Une entreprise est une communauté qui ne peut se désintéresser de son passé. Un retour aux sources, c'est-à-dire à une 'culture' propre à l'entreprise, faite de traditions et de valeurs fondamentales, est souvent nécessaire pour restituer au personnel sa cohésion et son efficacité.»⁸ Les archives permettent donc souvent de retrouver un esprit d'entreprise, une image qui tend à disparaître lors de mutations trop brutales.

Au-delà de leur intérêt purement économique pour l'entreprise, ces archives sont, rappelons-le, indispensables pour l'histoire économique et

⁸ Isabelle Guérin-Brot: *Les archives des entreprises. Conseils pratiques d'organisation*, Paris, Archives nationales (2^e éd.), 1989.

sociale, pour l'histoire des techniques. C'est la raison pour laquelle tous les documents concernant aussi bien la direction que la gestion de l'entreprise (notamment la comptabilité), les ressources humaines, mais aussi les planches et dossiers techniques doivent être conservés dans leur unité, leur homogénéité. Les historiens et chercheurs peuvent donc être d'un très grand appoint dans cette opération, ce sont eux, en fin de compte, qui mettront en valeur cette richesse.

Un acte de civisme

Nous vivons en plein paradoxe: d'une part les archives sont considérées comme une mainmise intolérable de l'Etat sur la sphère privée et les mesures de protection de la personnalité réclament leur destruction, mais d'autre part, voulant faire toute la lumière sur le passé on prend conscience de la valeur de documents que l'on avait négligés jusqu'à présent.

Il est donc du devoir de l'Association des archivistes de Suisse, des historiens et des entrepreneurs d'ouvrir le débat et de participer à cette campagne de sensibilisation que nous entreprenons. Sauvegarder notre patrimoine archivistique est un acte de civisme. Il faut donner aux archivistes les moyens de collecter, conserver et communiquer ce patrimoine dans les meilleures conditions possibles.